

MAISON DES INITIATIVES CITOYENNES *HORS LES MURS*

Réunion du 22 novembre 2008, Centre social Quartier Vitalité

Présents : Claudine DELERCE (Entreprises humaines), Marie-Claude DREYER & Jacques WELKER (Ateliers de la gouvernance) , Hervé CHAYGNEAUD-DUPUY & Jean-Pierre REINMANN (Ateliers de la citoyenneté), Natacha KAMINSKI, Paul LATREILLE (FONDA Rhône-Alpes), Christiane ZIMMER & Philippe VILLEVAL (Fédération des centres sociaux du Rhône)

La liste des organisations intéressées à la « Maison des initiatives citoyennes », et des personnes qui y participent, est annexée à ce compte-rendu.

Ordre du jour :

1. L'avancement de notre projet
2. La proposition du Maison des initiatives citoyennes *virtuelle*
3. Un projet de Charte
4. Des propositions d'actions communes

Un tour de table permet à chacun de se présenter, les absents sont excusés en faisant connaître les intérêts que certains ont pu manifester par mail.

Natacha indique qu'elle participe à notre réunion à titre personnel. Elle n'y représente pas Gérard Claisse, adjoint à la ville de Lyon et Vice-président du Grand Lyon, auprès de qui elle travaille.

1) L'avancement de notre projet

Jean-Pierre et Hervé ont rappelé brièvement l'avancée de ce projet, initié par les Ateliers de la citoyenneté.

Ce projet est aujourd'hui structuré autour de 3 types d'acteurs :

- Des individus qui ont besoin de conseils pour monter et mener des projets. La « Maison des initiatives citoyennes » n'est pas à priori une première porte d'entrée pour eux. Ils ont pu entrer en contact avec des associations de proximités, mais peuvent avoir besoin de conseils particuliers qu'ils n'ont peut-être pas trouvés localement.
- Des associations qui peuvent être en recherche d'un lieu ressource pour échanger des savoir-faire, rechercher des conseils...
- La puissance publique qui pourrait venir y présenter des projets et faire des appels à volontariat pour les développer.

Les participants se retrouvent bien dans la manière dont la Maison pourrait être structurée.

Marie-Claude propose l'image des 5 doigts de la main pour signifier que nous sommes tous autonomes, avons des projets en propres, mais pouvons nous retrouver au sein de ce projet commun.

Jacques insiste sur la dimension « agglomération » de notre projet, et pas uniquement ville de Lyon.

Paul souligne qu'il se retrouve bien dans le qualificatif « sociétal » pour caractériser le champ d'action de notre projet.

Hervé et Jean-Pierre nous confirment que Nathalie Perrin-Gilbert (Maire du 1^{er} arrondissement) a fait part de son intérêt pour notre « Maison des initiatives citoyennes ». Une partie des locaux de l'antenne solidarité de la mairie pourrait être mise à sa disposition de manière temporaire. A moyen terme, elle pourrait être hébergée au sein du commissariat de police, place Sathonay, qui est appelé à déménager.

Paul informe les participants que le bâtiment dans lequel se trouve actuellement les locaux de la Fonda pourraient finalement ne pas être détruits en fin d'année comme cela leur avait été annoncé. Ce bâtiment appartient à la ville de Lyon, qui pourrait vouloir en faire un espace inter-associatif.

2) La proposition du Maison des initiatives citoyennes virtuelles

Philippe expose les éléments qui ont amené la Fédération des centres sociaux du Rhône à proposer de mettre en place dès à présent une « Maison virtuelle » :

1. Disposer d'un lieu physique est certes important pour chacune des associations, mais n'est à priori qu'un moyen pour développer des collaborations. Il faut certainement veiller à ce que le moyen ne devienne pas l'objectif... d'où la proposition de travailler ensemble dès à présent à un projet commun.
2. Quoiqu'il arrive, la mise à disposition d'un lieu et son aménagement vont demander un peu de temps. Il est dommage de mettre *en stand by* la dynamique engagée.
3. Mettre en œuvre des actions ensemble va nous permettre de mieux nous connaître.

Cette proposition de Maison virtuelle est validée par les participants, qui lui préfèrent toutefois l'appellation **Maison « hors les murs »**. Virtuel laisse penser que cela n'existe pas alors qu'il y aura des actions concrètes. Virtuel fait de suite penser au monde virtuel d'internet. Nous optons pour « hors les murs », en veillant à ne pas l'utiliser sous forme de sigle, (HLM en l'occurrence).

Jean-Pierre renforce l'idée de « Maison hors les murs » en soulignant que cela permettra de crédibiliser notre projet – notamment auprès des élus que nous avons sollicités.

Marie-Claude souligne que les Ateliers de la gouvernance sont habitués à fonctionner hors les murs, en sollicitant des partenaires, des collectivités pour les accueillir. Cela permettra effectivement de se tester.

Paul renforce cette idée : c'est quand même mieux de voir si on peut cohabiter, vivre ensemble un projet, avant de s'entourer de murs.

Natacha et Claudine se retrouvent également très bien dans ce « hors les murs ».

Claudine présente l'association « Les entreprises humaines », qui n'est pas connue des autres participants (plus d'information sur le site : <http://www.entreprises-humaines.com>).

Nous convenons très rapidement que nous aurions besoin de mieux nous connaître entre nous. Une première action pourrait être de bâtir un arbre de nos connaissances et de nos talents.

3) Le projet de Charte

Jacques et Marie-Claude présentent une proposition de Charte, en indiquant bien qu'il s'agit d'un document « martyr ».Après que chacun ait pris le temps d'en prendre connaissance, nous avons convenu des amendements suivants :

Concernant les « réflexions préalables » (page 1) :

- Nous reprendrons certains passages de « l'adresse aux candidats aux élections municipales » pour bien rappeler pourquoi nous avons ressenti le besoin de créer une Maison des initiatives citoyennes.
- Plutôt que « le territoire du Grand Lyon », nous préférons mentionner « les territoires du Grand Lyon », voir de la métropole lyonnaise.
- Nous décidons de ne pas mentionner le « développement durable » dans le contexte. C'est un objet de travail plus spécifique aux Ateliers de la gouvernance.
- Nous décidons de conclure ce paragraphe sur le contexte par « des principes d'éthique et de gouvernance à partager avec d'autres associations, les collectivités locales et des entreprises », et pas uniquement avec les collectivités locales.
- Nous constatons que ce ne sont peut-être pas tant des valeurs qui nous rassemblent que des principes déontologiques. Les valeurs sont du reste peut-être plus personnelles qu'institutionnelles. Nous retenons donc le principe d'identifier des principes dans notre Charte, par exemple : la reconnaissance des initiatives citoyennes, la dimension de l'engagement personnel.
- Nous hésitons à mentionner des cadres de référence reconnus, par exemple la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nous ne retenons pas cette idée à priori.
- Nous validons la proposition que chaque association se présente en 5 à 10 lignes. Chacun est invité à faire suivre sa présentation à Marie-Claude.

Concernant le « projet de charte » (page 2) :

- Nous hésitons à mentionner la notion de « collectif d'associations ». Claudine propose plutôt « collectif de projets » qui fait davantage consensus.
- Il n'est peut-être pas nécessaire de mentionner que les AdC sont à l'origine de ce projet, ou alors juste une fois si on veut pouvoir s'en souvenir.
- De même, il n'est pas nécessaire de préciser dans ce document que le projet a été proposé à la ville de Lyon.
- « Réflexions et projets en commun » pourrait figurer en premier dans la liste des principes qui sont énoncés.

Concernant « l'ébauche de règlement intérieur »

- Nous décidons de prévoir une présidence tournante, dont il faudra préciser les modalités.

- Nous indiquerons également que chaque association est représentée aux réunions par 1 à 4 personnes maximum.

Marie-Claude et Jacques amenderont la Charte. **Chacun est naturellement invité à leur faire part d'autres amendements possibles et à leur faire suivre la petite présentation de son association.**

4) Des propositions d'actions communes

Nous retenons en premier lieu l'idée de réaliser **un arbre des connaissances et des talents**. Nous le réaliserons d'abord entre nous, pour mieux nous connaître. Ce sera plus un bonsaï, qu'un arbre... Mais nous pourrons tout à fait le développer avec les connaissances et les talents des membres de nos associations et de nos réseaux.

Jean-Pierre et Hervé mentionnent le projet des Ateliers de la citoyenneté d'organiser une rencontre sur le thème « **de quoi sommes-nous riches ?** ». C'est une initiative des Ateliers, mais que les uns et les autres sont tout à fait invités à relayer. Ca sert aussi à cela notre Maison des initiatives citoyennes : faire connaître les initiatives des uns et des autres.

Nous retenons une date qui semble favorable, en l'occurrence le **24 janvier de 10h à 16h30**. La Maison des initiatives citoyennes peut également permettre d'enrichir les projets des uns et des autres : Hervé nous fera suivre un pré-projet que nous serons invités à commentés.

Marie-Claude et Jacques indiquent que les Ateliers de la gouvernance ont prévu l'organisation de 4 demi-journée d'échanges sur différents thèmes de **l'économie plurielle (ou économie solidaire)**. Est-il envisageable, est-ce que cela a du sens, d'organiser un de ces échanges dans le cadre de la Rencontre prévues par les AdC ? A voir.

Cela nous a amené à se demander si une **action labellisée** « Maison des initiatives citoyennes » ne devrait pas être portée par 2 associations au minimum. Nous ne tranchons pas ce débat, qui sera donc à poursuivre.

Christiane et Philippe font part d'un dossier en souffrance à la Fédération des centres sociaux du Rhône. Ils ont prévu de travailler sur **l'écoute des habitants** : comment on écoute ? Qu'est ce qu'on fait de ce qu'on entend ? Nous convenons que nous pourrions organiser un brainstorming sur ce sujet.

Ils mentionnent également une initiative citoyenne, « la votation citoyenne », qui permet à chaque citoyen de se prononcer sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers extracommunautaires aux élections locales. Nous pourrions proposer d'échanger sur ses modalités avec ses promoteurs que sont principalement la LDH et le MRAP. Mais l'objet même de cette initiative fait débat : certains étant mal à l'aise avec ce sujet, d'autres ne le trouvant pas pertinent.

Claudine, pour sa part, indique qu'en tant que « Entreprise citoyenne », elle n'a pas de proposition de projet à ce stade là. Le fait que nous réunissions, que nous puissions échanger répond à ses besoins.

Notre prochaine réunion aura lieu le 5 décembre ou le 10 décembre, de 18h à 20h dans les locaux de la Fédération.

L'ordre du jour sera le suivant :

- **la charte : Proposition amendée des At GOUV**
- **Le projet de rencontre des Adc « Autour de quoi sommes-nous riches ? »** Participation collaborative par mail d'ici notre prochaine rencontre
- **L'arbre de nos connaissances et de nos talents** : Dans chaque association il y un riche capital humain(savoir faire et « capabilities »..). Faut-il encore le connaître ... Préparons le répertoire de nos compétences opérationnelles pour Décembre.

**Les personnes et les organisations parties prenantes de la Maison des initiatives
citoyenne hors les murs**

A AMENDER & A COMPLETER

Participant à titre personnel :

Natacha Kaminski : natacha [.kaminski@mairie-lyon.fr](mailto:kaminski@mairie-lyon.fr)

Chargée de mission « Démarche participatives Formation des acteurs locaux » au sein de la Direction du développement territorial de la ville de Lyon

Participants au titre d'une association :

Ateliers de la citoyenneté (AdC) : <http://ateliersdelacitoyennete.net/>

Jean-Pierre Reinmann (Président) : jean-pierre.reinmann@libertysurf.fr

Hervé Chayneaud-Dupuy (Responsable éditorial) : hcd@ateliersdelacitoyennete.net

Ludivine Dequidt : ludivine.dequidt@gmail.com

Atelier de la gouvernance (AT GOUV)

Marie-Claude Dreyer : mc.zwanziger.dreyer@wanadoo.fr

Jacques Welker : j.welker@numericable.com

Entreprises humaines : <http://www.entreprises-humaines.com/>

Claudine Delerce : enthum@entreprises-humaines.com

Fédération des centres sociaux du Rhône

Denis Ladous (Vice Président) : denis.ladous2@freesbee.fr

Christiane Zimmer (Déléguée générale) : fede@centres-sociaux-rhone.com

Philippe Villeval (Délégué) : fede@centres-sociaux-rhone.com

Fonda Rhône-Alpes

Paul Latreille : paullatreille@wanadoo.fr

Bernard Faure : fondara@wanadoo.fr

Forum Citoyen : <http://forumcitoyen-ra.eu/>

Cyril Kretschmar : cyril.kretschmar@club.fr

Henri Faure : henri.m.faure@free.fr

Habitat Groupé

Anne-Françoise Gay : af.gay@wanadoo.fr

Unis-Cités Rhône-Alpes

Philippe TIBERGHIE (Président) : ptiberghien1@free.fr